

LES VIOLENCES DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE EN MARTINIQUE

Stéphanie Condon,
Sandrine Dauphin,
Justine Dupuis et l'équipe
Virage dans les Outre-mer

En France, la prévalence des violences intra-familiales sur les personnes mineures reste encore mal connue. L'enquête nationale sur les violences envers les femmes (Enveff) de 2000 a fourni de premières estimations pour les femmes durant l'enfance et l'adolescence [1]. Quinze ans après, l'enquête Violences et rapports de genre (Virage) réalisée en France métropolitaine en 2015 actualise les données en les enrichissant ; elle intègre un échantillon d'hommes et fournit de nouvelles estimations de la fréquence des violences physiques et sexuelles subies avant 18 ans et, pour la première fois, permet d'estimer l'importance des violences psychologiques et verbales, également considérées comme de la maltraitance par les textes internationaux [2].

L'enquête Enveff, conduite en France métropolitaine en 2000, a également été réalisée en Martinique en 2008 [3]. Elle révèle alors des taux plus élevés que ceux constatés dans l'Hexagone et montre comment les fortes inégalités sociales et territoriales fragilisent une partie de la population face à ces actes. En 2018, l'enquête Virage a été déclinée à son tour en Martinique (voir encadré). Cette nouvelle enquête confirme la fréquence plus élevée des violences que dans l'Hexagone : 18 % des femmes sont en situation de violences conjugales [4], soit un taux



plus de 3 fois plus élevé qu'en France métropolitaine, et dans 23 % des cas, les faits de violences jugés graves par ces femmes ont eu lieu devant les enfants. Dans ce contexte, la fréquence des violences commises sur les enfants et les adolescents, est-elle aussi plus élevée au sein de la famille et de l'entourage proche ? Quelles différences observe-t-on entre les expériences des filles et des garçons ? Quels en sont les auteurs ?



DES PRÉVALENCES DE VIOLENCES AVANT 18 ANS PLUS ÉLEVÉES QU'EN MOYENNE DANS L'HEXAGONE

En Martinique, d'après l'enquête Virage dans les Outre-mer, 31 % des femmes et 26 % des hommes déclarent des faits de violence avant 18 ans dans les différentes sphères de vie (études, loisirs, cercle amical, famille, proches). Ces faits se produisent principalement au sein de la famille et de l'entourage proche (26 % des femmes et 21 % des hommes en déclarent dans ce cadre). Les violences avant 18 ans dans la famille et l'entourage proche sont sensiblement plus fréquentes que dans l'Hexagone : 1 femme sur 4 (contre 1 sur 6 dans l'Hexagone) et 1 homme sur 5 (contre 1 sur 8) déclarent au moins un fait (cf. tableau). Comme pour l'Hexagone, les résultats mettent en lumière des différences de genre : les femmes déclarent davantage de violences subies de type psychologique et verbal, mais surtout sexuel.

LES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES ET VERBALES, UNE EXPÉRIENCE COURANTE

L'enquête en Martinique relève des taux pour les différentes formes de violences psychologiques et verbales plus élevés que dans l'Hexagone (cf. tableau). De plus, de graves tensions ou un climat de violences entre les parents ont été vécues pendant l'enfance par une femme enquêtée à La Martinique sur 6 et un homme sur 7 (1 sur 8 pour femmes et hommes dans l'enquête hexagonale).

LES FEMMES DÉCLARENT AVOIR SUBI AUTANT DE VIOLENCES PHYSIQUES QUE LES HOMMES

De même, les taux de violences physiques sont plus forts que ceux relevés dans l'Hexagone. Un peu plus d'une personne sur dix ayant répondu à l'enquête en

Types de violences subies avant 18 ans dans la famille ou l'entourage proche (%)*

Type de violences	Martinique		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Violences psychologiques et verbales	18,1	15,2	14,2	9,5
Avoir été régulièrement exposé à des hurlements, bris d'objets	15,2	12,4	11,7	8,0
Avoir régulièrement subi des insultes, humiliations, critiques répétées	7,6	5,4	6,3	3,3
Violences physiques	10,5	11,2	7,7	7,2
Avoir été frappé, subi des coups avec des objets ou d'autres brutalités physiques	9,4	9,9	6,0	5,8
Avoir été enfermé, séquestré, mis à la porte, laissé sur le bord de la route	1,7	1,3	1,6	1,4
Avoir été menacé avec une arme ou un objet, avoir subi des tentatives d'étranglement, de meurtre	1,1	2,2	1,0	0,7
Violences sexuelles	9,1	2,9	4,6	0,7
Atteintes des seins, des fesses, baisers forcés	6,7	1,4	3,7	0,4
Viol et tentative de viol	3,2	0,5	1,5	0,3
Autres agressions sexuelles ou pratiques ou actes sexuels forcés (1)	3,6	1,3	2,4	0,5
Indicateur global (au moins un de ces types de violences)	26,2	21,0	17,6	12,9
Effectif enquêté	2 015	802	15 556	11 712

Champ : Femmes et hommes âgées entre 20 et 69 ans, résidant en Martinique ou sur le territoire métropolitain

Source : Enquête Virage Outre-mer, 2018 ; et Enquête Virage, 2015 [2]

Note de lecture : 10,5 % des femmes âgées de 20-69 ans résidant habituellement à La Martinique en 2018 déclarent avoir subi avant l'âge de 18 ans des faits de violence physique dans la sphère de la famille ou des proches.

(1) actes sexuels forcés sans pénétration, au sens du Code pénal ; ou autres pratiques ou actes forcés comme par exemple être forcé à se dénuder, à visionner des films pornographiques, à être filmé lors d'un rapport sexuel.

* le pourcentage est en italique lorsque la différence entre femmes et hommes n'est pas significative selon le test du Chi-2 au seuil de 10 %.

Martinique, soit 10,5 % des femmes et 11 % des hommes, a déclaré de tels faits avant 18 ans (comparés à respectivement 8 % et 7 % en France hexagonale, cf. tableau). Ainsi ces violences concernent autant les filles que les garçons. Ce résultat semble contre-intuitif compte tenu de modes d'éducation incluant des injonctions à la virilité – qui donnent plus fréquemment lieu à des corrections physiques pour les garçons [5]. Il y aurait peut-être un grand contrôle des filles dans leurs comportements au foyer et à l'extérieur, pouvant passer aussi par des corrections physiques. Mais il est également possible que les hommes banalisent ce type d'actes et les rapportent alors moins souvent lorsqu'ils sont interrogés.

DES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES PAR PRÈS D'UNE FILLE SUR 10

En Martinique, comme dans l'Hexagone et ailleurs dans le monde, c'est surtout pour les agressions sexuelles que les expériences des femmes et des hommes diffèrent : 9 % des femmes et 3 % des hommes ont déclaré avoir subi de telles agressions dans le cercle familial et l'entourage proche. Ce sont des taux très proches à ceux relevés par l'enquête de 2008 [3]. Il s'agit principalement d'attouchements des fesses (ou des seins pour les femmes) ou de baisers forcés. Les viols et tentatives de viols avant 18 ans ont été déclarés par un peu plus de 3 % de l'ensemble des femmes enquêtées. Ces violences sexuelles ont pu commencer très jeunes : pour plus du tiers des femmes en ayant déclaré (36 %), la première agression est survenue avant l'âge de 8 ans, et les violences se sont répétées au cours de l'enfance et de l'adolescence pour les deux-tiers de ces victimes.

DES TAUX DE VIOLENCE DÉCLARÉE PLUS ÉLEVÉS DANS LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Pour chacune de ces catégories de violence, les taux baissent pour les générations au-dessus de 50 ans au moment de l'enquête. Les taux plus élevés parmi les moins de 50 ans peuvent refléter une sensibilisation accrue à l'intolérance de certains actes (critiques répétées, insultes, coups) et dans certains cas, une remémoration de faits subis à des âges où l'on est le plus

exposé aux violences conjugales ou aux violences au travail. Mais certaines violences restent plus dicibles que d'autres, surtout lorsqu'elles sont récentes. Ainsi, on observe des taux de violences sexuelles nettement moins élevées parmi les 20-29 ans, femmes et hommes, traduisant, comme des études l'ont montré, une plus grande difficulté à parler de relations violentes toujours en cours ou récentes [2].

UN CONTRÔLE SOCIAL DES FILLES PLUS IMPORTANT PAR LA FAMILLE, NOTAMMENT PAR LES MÈRES

Les parents directs — le père et la mère — sont les principaux auteurs des violences psychologiques et physiques dans le cadre de la famille et l'entourage proche. Cependant, le père est plus souvent cité que la mère : pour 40 % des femmes et 28 % des hommes, les pères sont auteurs de violences psychologiques, et pour 37 % et 33 % respectivement de violences physiques. Ceci dit, les femmes désignent leur mère comme auteure de critiques, d'humiliations et d'insultes nettement plus souvent que ne le font les hommes (30 % des faits cités par les femmes victimes contre 18 % pour les hommes) et également près de deux fois plus souvent comme auteure de violences physiques (44 % et 24 % respectivement) et ce, quelle que soit la configuration familiale (parents en couple ou famille monoparentale). À noter que l'enquête Virage dans l'Hexagone révèle aussi l'importance de la mère en tant qu'auteure de violences psychologiques et physiques, avec néanmoins un moindre écart entre les déclarations des femmes et des hommes [2]. L'éducation serait ainsi plus différenciée selon le genre en Martinique. Les mères, sur lesquelles reposent principalement les tâches éducatives, exerceraient un contrôle plus important sur leurs filles, donnant davantage lieu à des tensions et des conflits et, a contrario, accorderaient des marges de liberté plus grandes à leurs fils dans leurs comportements au foyer et à l'extérieur [6].

L'analyse de l'expérience de violences au sein de la famille ne peut se limiter aux seules relations parent-enfant, ni aux personnes cohabitantes, et ce d'autant plus qu'en Martinique l'entourage familial des personnes enquêtées a pu y être composé de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines issus des fratries de



leurs deux parents. Il n'est pas rare que plusieurs générations habitent la même rue ou le même quartier, voire la même maison [3.] En effet, en Martinique, dans des proportions supérieures à la moyenne dans l'Hexagone, les hommes et les femmes victimes de violences psychologiques et verbales ou physiques dans l'entourage familial citent des membres de la famille élargie, donc autres que les parents ou la fratrie, comme auteurs des faits (figure). Un oncle est notamment cité comme auteur des violences psychologiques par 8 % des femmes et 14 % des hommes victimes, une tante par près de 10 % des femmes et 7 % des hommes. Les hommes de la famille élargie sont également auteurs de violences physiques, surtout en ce qui concerne les hommes : un oncle est l'auteur de 15 % des faits cités par les hommes victimes, un grand-père de 5 %, un autre homme de la parenté (cousins, beaux-frères...) de 7 %. Ces personnes de la famille élargie exercent sans doute un rôle actif de régulation, voire d'autorité au sein du groupe familial, d'autant plus que les membres de la parentèle vivent souvent à proximité les uns des autres. Au sein du cercle familial plus proche, les frères ou demi-frères sont fréquemment cités comme auteurs de violences physiques

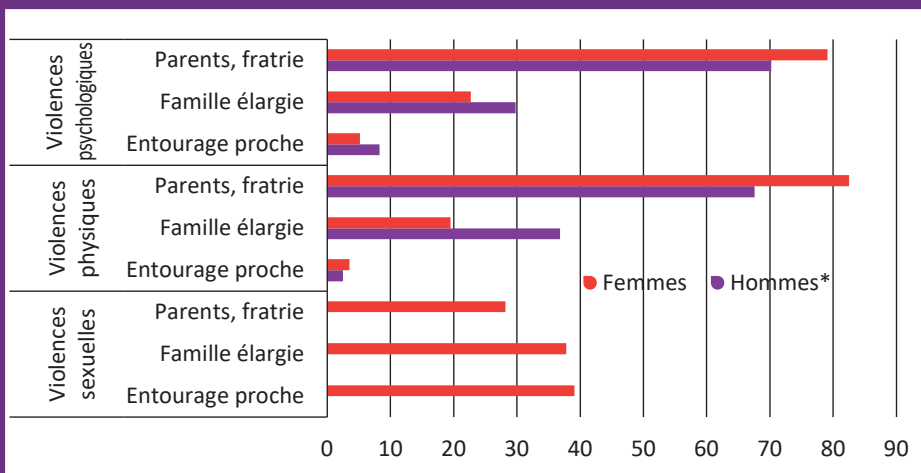
(20 % par les hommes, 13 % par les femmes) et également de violences psychologiques (10 % et 15 % respectivement). En somme, l'exercice du contrôle social des filles et des garçons s'étend à l'ensemble des hommes de la famille et s'exprime fréquemment par des mots ou gestes violents.

LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES SONT MAJORITAIREMENT DES HOMMES DE LA FAMILLE ÉLARGIE OU DE L'ENTOURAGE PROCHE

C'est dans le cercle de la famille et de l'entourage proche que se produit la plupart des violences sexuelles subies par les femmes avant l'âge de 18 ans. 13 % de femmes ont déclaré des violences sexuelles avant 18 ans, quels que soient le ou les auteurs ou le cadre de vie, et que dans près des deux tiers/plus de la moitié des cas (60 %) au moins un des auteurs est un membre de la famille ou de l'entourage proche. Il en est de même pour les hommes victimes de ce type de violence

(4 % de l'ensemble des hommes enquêtés), qui sont relativement plus exposés aux violences sexuelles intrafamiliales avant 18 ans que le sont leurs homologues à La Réunion [7]. En outre, comme dans l'Hexagone, les auteurs sont davantage diversifiés au sein de la famille pour les violences sexuelles que pour les autres formes de violences (cf. figure). Elles sont plus souvent commises par des oncles (pour 14 % des femmes victimes), par d'autres hommes de la parenté (cousin, conjoint d'une tante, etc. dans 24 % des cas), ou de l'entourage proche : 11 % des femmes victimes citent des voisins proches de la famille, 6 % des amis de la famille, et

Type d'auteur selon la catégorie de violences et selon le sexe (en %)



Champ : personnes âgées entre 20 et 69 ans et vivant en Martinique

Source : Ined, Virage dans les Outre-mer, 2018

Lecture : Pour les femmes ayant déclaré des violences psychologiques et verbales avant 18 ans, les auteurs sont à 79 % soit des parents (ou beaux-parents) ou membres de la fratrie (qu'ils cohabitent ou pas). Et sur l'ensemble des femmes ayant déclaré de tels faits, 51 % citent leur père comme l'auteur (ou l'un des auteurs).

Note : plusieurs auteurs peuvent être cités : parents, fratrie, beaux-parents ; famille élargie : grands-parents, oncles et tantes, autres membres de la parenté ; proches : voisins proches à la famille, amis de la famille, etc.

* les effectifs d'hommes ayant déclaré des violences sexuelles sont insuffisants pour décrire les auteurs.

15 % d'autres hommes proches de la famille. Les violences sexuelles élargissent ainsi le spectre des auteurs potentiels dans l'entourage proche de la victime au-delà de la famille.

ONCLES ET BEAUX-PÈRES, PRINCIPAUX AUTEURS DES VIOLENCES INCESTUEUSES

Enfin, concernant les agressions sexuelles avant 18 ans, nous avons examiné plus précisément celles pouvant être qualifiées d'incestueuses. Nous avons construit un indicateur des viols et agressions sexuelles incestueuses seulement pour les femmes, étant donné le trop faible nombre d'hommes en ayant déclaré. L'indicateur recouvre les faits de cette nature impliquant une relation avec l'auteur (aucune femme auteure citée lors de l'enquête) pouvant être qualifiée juridiquement d'incestueuse (père, grand-père, oncle, beau-père, frère). Près de 4 % des femmes ont vécu des violences sexuelles incestueuses dans leur enfance et leur adolescence (pour l'Hexagone, l'enquête Virage indique un taux de 2,5 % [8]). Les mobilisations associatives depuis une dizaine d'années sur le territoire martiniquais pour dénoncer les violences incestueuses ont certainement facilité la libération de la parole pour les personnes au moment de l'enquête. L'auteur de ces violences incestueuses est le plus souvent un oncle (34 % des cas cités). Les beaux-pères sont plus nombreux que les pères à avoir agressé sexuellement les femmes lorsqu'elles étaient mineures (les premiers sont cités dans 13 % des cas, contre 9,5 % pour les seconds). De plus, en ne considérant que les femmes ayant vécu avec un beau-père durant leur enfance et leur adolescence, celui-ci devient le principal auteur des agressions sexuelles déclarées dans la moitié des cas, proportion supérieure à ce que l'on retrouve en moyenne dans l'Hexagone (le tiers des cas ; voir [2]).

L'enquête Virage en Martinique renseigne sur les violences subies, qui commencent souvent très jeune, et concernent tous les milieux sociaux et toutes les générations, mais dont certaines touchent davantage les femmes. Ces constats sont similaires à ceux faits dans l'Hexagone [2], mais la fréquence des violences — comme de celles durant la vie adulte — est plus élevée en Martinique. S'agissant de faits commis dans

le cadre familial, les liens avec les modes éducatifs sont à interroger — et surtout leur dimension genrée — ainsi que les rôles joués par les membres de l'entourage familial autres que les parents. L'ampleur des différentes formes de violences révélée par l'enquête souligne la nécessité d'améliorer les politiques locales de prévention des violences envers les personnes mineures en tenant compte de toutes les formes de maltraitance, y compris celles d'ordre psychologique ou verbale, et en sensibilisant l'ensemble de la population sur celles-ci.

RÉFÉRENCES

- [1] Jaspard M., Brown E., Lhomond B. et Saurel-Cubizolles M.-J., 2004, Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ?, *Revue française des affaires sociales*, n° 3, p. 159-190.
- [2] Charruault A., Grunvald S. et Scodellaro C., 2020, Les violences sur mineur-e-s dans la famille et son entourage, in Brown E. Debauche A., Hamel C. et Mazuy M. (dir.), *Violences et rapports de genre*, Ined, *Grandes enquêtes*, p. 149-177.
- [3] Brown E. et Lefaucheur N., 2012, Les violences subies dans les différents espaces de vie en Martinique, *Pouvoirs dans les Caraïbes*, n° 17, p. 73-107.
- [4] Condon S., Dauphin S., Dupuis J., 2019, *Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Martinique*. Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer, Paris, Ined.
- [5] Lefaucheur N. et Mulet S., 2012, *La construction et les coûts de l'injonction à la virilité en Martinique*, in Dulong D., Neveu E. et Guionnet C. (dir.), *Boys don't cry. Les coûts de la domination masculine*, Presses universitaires de Rennes.
- [6] Alibar F. et Lembeye-Boye P., 1981, Le couteau seul... (Sé kou-to sèl...). La condition féminine aux Antilles. Vol. 1. *Enfance et adolescence*, Paris, Éditions Caribéennes ; Kabile J., 2012, Pourquoi ne partent-elles pas ? Les obstacles à la sortie de la violence conjugale, *Pouvoirs dans les Caraïbes*, n° 17, p. 161-198.
- [7] Condon S., Dauphin S., Dupuis J., 2021, Les femmes sur l'île de La Réunion fortement exposées aux violences pendant l'enfance et l'adolescence, *Population & Sociétés*, n° 592, sept.
- [8] Scodellaro C., Debauche A. et Charruault A., 2021, Violences sexuelles familiales : la triste réalité des données, *The Conversation*.

L'ENQUÊTE « VIOLENCES ET RAPPORTS DE GENRE DANS LES OUTRE-MER » (VIRAGE) EN MARTINIQUE*

Objectifs

L'enquête Virage vise à mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans l'espace public au cours des douze derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute la vie, non seulement dans ces mêmes sphères, mais également au sein de la famille et dans l'entourage proche (voisins bien connus, amis de la famille...). S'agissant d'une enquête rétrospective auprès d'adultes relatant des violences subies dans leur enfance et adolescence, l'enquête fournit des informations sur ces dernières ainsi que leurs effets sur le parcours des personnes, en évitant les problèmes éthiques et juridiques propres à l'interrogation de mineurs.

Méthodologie

L'enquête « Virage dans les Outre-mer » a été coordonnée par une équipe de chercheuses et d'ingénieures de l'Institut national d'études démographiques. Avec un protocole adapté au contexte local, la collecte a été réalisée en Martinique du 18 janvier au 13 décembre 2018 par téléphone et menée par des

enquêteuses créolophones d'Ipsos Outre-mer. L'échantillon a été constitué à partir de bases de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire (environ 40 % de téléphones fixes et 60 % de portables). L'enquête a pu interroger 2 817 personnes de 20 à 69 ans (2 015 femmes et 802 hommes). Des coefficients de redressement ont été appliqués pour assurer une représentativité des résultats au niveau de l'ensemble de la population en Martinique.

Afin de ne pas préjuger de ce qui est ou non considéré par les répondants comme de la violence, l'emploi des termes « violent » et « violence » a été exclu au profit de l'énoncé de faits et d'actes précis, comme pour les enquêtes Enveff et Virage dans l'Hexagone.

* L'enquête Virage Outre-mer a été réalisée avec l'aide financière d'institutions nationales (Secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes, Ministère des Outre-mer, Ministère de l'Éducation nationale, Commissariat général à l'égalité des territoires, Caisse nationale des allocations familiales, GIP droit et justice, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives, Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, de la Caisse des dépôts et consignations) et pour l'enquête à La Martinique, de l'Agence régionale de Santé.



ined

INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

Violences et rapports de genre
à La Réunion, en Guadeloupe
et en Martinique

TOUTES LES INFORMATIONS
ET LES ARTICLES SUR :

viragedom.site.ined.fr